



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES

Programme d'Activité 2009

Décembre 2009

Financée par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF)
et par l'Etat de Côte d'Ivoire - CC N° 0227945C
08 BP 1295 Abidjan 08 - Tél. : (225) 22 44 41 24 - Fax : (225) 22 48 51 68
E-mail : capec@afnet.net - www.capec-ci.org / Sise au CIRES, Bd. Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
I- CONTEXTE GENERAL	2
1.1- Contexte National	2
1.2- CONTEXTE INTERNATIONAL	3
II- ACTIVITES PREVUES POUR 2009.....	4
2.1- ETUDES ET RECHERCHES	4
2.2- PUBLICATIONS.....	11
2.3- FORMATION	11
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE	13
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX	14
2.6- CONSULTANCES	14
2.7- AUTRES ACTIVITES	14
2.8- RESULTATS ATTENDUS.....	15
III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES.....	15
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE	15
3.2- RISQUES	16
CONCLUSION.....	16
ANNEXES.....	17

INTRODUCTION

L'objectif général de la phase III du projet CAPEC est de consolider et d'accroître les gains qu'il a déjà pu réaliser en termes de capacité humaine et institutionnelle dans le domaine de la formulation et de l'évaluation des politiques économiques, grâce notamment à la mise en place d'une stratégie de pérennisation et d'autonomisation financière. L'Accord de don signé entre l'université de Cocody et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) pour cette troisième phase est entré en vigueur le 18 juin 2007.

Le deuxième semestre de l'année 2007 a été consacré, essentiellement, à la mise en œuvre de la Phase III du projet (mise en place de l'organe de gouvernance, renouvellement des équipements de la CAPEC, etc.). En 2008, toutes les principales activités traditionnelles de la CAPEC, notamment les études et recherches, le renforcement des capacités des cadres de l'Administration et du secteur privé et les publications, ont été réalisées. Par ailleurs, la CAPEC a entrepris, en 2008, de renforcer ses relations avec l'Administration publique à travers les points focaux pour la CAPEC et désignés par les Ministères.

Le Programme d'activité 2009, comme celui de 2008, est élaboré de manière à ce que les activités s'articulent avec les circuits décisionnels et permettent ainsi à la Cellule d'Analyse de Politique Economique d'être en phase avec son environnement.

Les thèmes des études et recherches et les activités de renforcement des capacités sont élaborés en tenant compte du document projet et de l'Accord de don. Sont également tenus compte les préoccupations du gouvernement extérieures dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, le contexte de processus de sortie de crise, les besoins de renforcement des capacités exprimés par les cadres de l'Administration publique et privée et de la société civile lors des différents ateliers de formation et l'environnement international.

Le reste du document comprend trois sections. Le contexte général est décrit dans la première section, suivi de la présentation des activités prévues pour l'année 2009 dans la deuxième. La troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

I- CONTEXTE GENERAL

Le contexte national est décrit à la sous section 1.1 suivi successivement de l'analyse des questions thématiques sur le renforcement des capacités et de la présentation des missions de la CAPEC.

1.1- Contexte National

Le contexte national est marqué par le processus de sortie de crise. L'Accord de Ouagadougou signé le 4 mars 2007, constitue un tournant décisif vers la sortie de crise. En effet, il ouvre de nouvelles perspectives et oriente la Côte d'Ivoire vers un processus de restauration et de consolidation d'une paix durable. En outre, avec la confiance qui s'installe progressivement, le pays renoue avec les partenaires au développement. Cette situation a favorisé la signature d'un programme d'assistance d'urgence post-conflit (AUPC) avec le FMI en août 2007, la conclusion avec la BAD d'un projet d'appui institutionnel Multisectoriel à la sortie de crise (AIMSC), le 28 février 2008 d'un programme d'assistance Post Conflit (PAPC) avec la Banque Mondiale et la signature du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) le 04 juillet 2008.

En plus de conduire le processus de sortie de crise, les autorités doivent relever des défis sociaux et économiques. En effet, malgré l'adoption et la mise en œuvre de différents programmes économiques et financiers, les conditions de vie des populations se sont détériorées. L'espérance de vie à la naissance a baissé, passant de 53 ans en 1998 à 48,3 ans en 2007 (BAfD/OCDE, 2008). Par ailleurs, l'incidence de la pauvreté a connu une augmentation. Le taux de pauvreté est passé de 38,4% en 2002 à 44% en 2003 (BCEAO, 2005), puis à 48% en 2008 (INS, enquête nationale sur les conditions de vie des ménages, 2008). La prévalence du VIH/SIDA est de 4,7% de la population, en moyenne, au niveau national.

Au niveau économique, le taux de croissance s'est stabilisé en moyenne à 1,5% sur la période 2004-2007, nettement en dessous du taux d'accroissement démographique qui est de 3,3%. Avec la quasi-absence d'investissements nouveaux dans le secteur de la transformation, les branches d'extraction pétrolière et des télécommunications sont apparues comme les principaux leviers de la croissance (DSRP, 2008).

A la faveur de la mise en œuvre du programme de sortie de crise issu de l'Accord Politique de Ouagadougou et de la conclusion de l'Assistance d'urgence Post conflit (AUPC) en août 2007 dont la bonne exécution devait conduire à une Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance, l'économie bénéficie d'un retour de confiance des opérateurs économiques. Elle a amorcé un redressement qui se traduirait par des taux de croissance attendus de 2,9% en 2008 et 3,8% en 2009 (BAfD/OCDE, 2008). Le retour à la stabilité socio-politique reste une condition indispensable pour lever les incertitudes qui pèsent sur l'environnement des affaires et restaurer un climat de confiance. Il devrait permettre de créer des conditions du redressement de l'économie ivoirienne qui dispose d'un important potentiel fondée sur une bonne dotation en ressources naturelles, et de faire face aux importants défis socio-économiques à relever dans la phase actuelle de sortie de crise.

En plus de la stabilité socio-politique, le Gouvernement est déterminé à instaurer la bonne gouvernance dans la gestion des ressources publiques et lutter contre la corruption à tous les niveaux pour instaurer le climat de confiance. Le Gouvernement entend également améliorer la transparence en matière de gestion des ressources publiques, et renforcer l'administration publique et les capacités institutionnelles sur l'ensemble du territoire.

Aux difficultés internes auxquelles les autorités ivoiriennes font face, s'ajoute l'environnement international qui ne facilite pas leur tâche.

1.2- CONTEXTE INTERNATIONAL

Sur le plan international, la crise financière mondiale, peu de temps après le choc des prix des denrées alimentaires et des carburants liés au prix du pétrole, pourrait marquer un revers important dans la lutte contre la pauvreté et compromettre les efforts pour relancer la croissance.

Face au renchérissement des produits alimentaires et des combustibles, le gouvernement ivoirien a eu recours à des réductions d'impôts pour compenser la hausse des prix et a accru ses dépenses au titre de mesure de subvention et de soutien des revenus. Le renoncement à une partie des recettes d'une part et l'accroissement des dépenses d'autre part pourraient constituer une contrainte aux investissements.

L'impact direct de la crise financière sera probablement limité du fait que le système financier ivoirien est peu intégré aux marchés mondiaux des capitaux. Cependant, il est à craindre que le pays souffre du ralentissement de la croissance de ses exportations et de la baisse des cours des produits de base (qui aura pour effet de réduire les revenus) à cause de la récession économique dans certains pays développés,

importateurs de produits de base ivoirien. Par ailleurs la crise pourra entraîner une contraction des flux d'investissements privés, moteur de la croissance économique.

II- ACTIVITES PREVUES POUR 2009

Le Programme d'activité de l'année 2009 s'articule autour de huit (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) le renforcement des capacités, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) les consultations et (7) les autres activités. Les sections ci-dessous reprennent successivement en détails tous les points du programme d'activités.

2.1- ETUDES ET RECHERCHES

Au titre des Etudes et Recherches, l'équipe de chercheurs de la CAPEC entend réaliser, en 2009, sept (07) études portant sur des thèmes qui préoccupent les autorités ivoiriennes et le secteur privé. Une augmentation du nombre des études est possible si, au cours de l'année, d'autres chercheurs sont recrutés. La priorité est accordée aux études sectorielles. Toutefois, les thèmes sur la bonne gouvernance, la gestion post-conflit, la décentralisation et le développement durable ne seront pas totalement occultés car ces sujets restent toujours d'actualité. Les résumés des propositions de recherche sont présentés ci-dessous.

Etude 1 : La dépendance démographique est-elle un obstacle à l'épargne et à la croissance en Côte d'Ivoire ?

1- Introduction

La population joue un rôle important dans la croissance d'un pays. En plus d'être pourvoyeuse de main-d'œuvre qualifiée pour les secteurs productifs de l'économie, elle constitue aussi un déterminant de la demande privée. Cependant, les développements récents de l'analyse économique ont montré que ces effets positifs ne sont pas toujours observés. Ils ont particulièrement insisté sur l'idée que la structure démographique pourrait avoir des effets négatifs sur certaines variables macroéconomiques notamment l'épargne, l'investissement et finalement la croissance. La démonstration de cette idée repose sur le concept de rapport de dépendance démographique qui se définit comme le rapport de la population d'âge inactif (enfants et personnes de plus de 60 ou 65 ans) au nombre de personnes d'âge actif. Ce rapport indique le nombre de personnes à la charge d'un actif. Il apparaît ainsi comme une mesure de la pression économique sur les actifs. Une forte pression économique réduit les possibilités d'épargne privée des actifs. Or, l'épargne est la première source de financement de l'investissement et des crédits à la consommation. Dès lors, on entrevoit clairement que le rapport de dépendance démographique peut influencer l'épargne domestique et partant la croissance économique.

La présente étude tente d'examiner cette relation. Plus précisément, il s'agit d'analyser l'effet du rapport de dépendance démographique sur l'épargne et la croissance afin de savoir si la structure de la population ivoirienne est un frein à l'épargne et à l'accumulation du capital.

2- Objectifs

L'objectif de cette étude est d'analyser la relation entre le taux de dépendance démographique d'une part, et l'épargne et la croissance, d'autre part. Plus précisément, l'étude se propose d'analyser l'évolution de la structure démographique et celle de l'épargne; et d'évaluer l'effet de cette structure sur le taux d'épargne domestique et le taux de croissance économique.

3- Résultats attendus

Cette étude devrait permettre de déterminer quantitativement l'effet de la dépendance démographique sur l'épargne et la croissance et de proposer des recommandations en vue d'une meilleure contribution des ménages dans le financement de l'économie.

Etude 2 : Impact des politiques fiscales sur les recettes fiscales et la croissance en Côte d'Ivoire

1- Introduction

Le budget constitue l'instrument principal dont dispose la Côte d'Ivoire pour intervenir dans l'économie. En plus des rôles régaliens reconnus à un Etat, la politique budgétaire utilise les éléments du budget à des fins de régulation de l'activité économique. Cette intervention de l'Etat passe par des actions contra-cycliques qui consistent à soutenir activement l'activité dès lors que la demande des agents est déprimée et, à la freiner, lorsque son emballement fait craindre des déséquilibres internes et externes.

Mais ces effets positifs ne sont pas aussi évidents si l'on examine, en amont, comment l'Etat finance ses dépenses. Dans beaucoup de pays, les recettes fiscales constituent la principale ressource de l'Etat. Par exemple, en 2008, les recettes fiscales représentaient 75% des ressources totales du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, la politique fiscale a pour objectif de garantir les entrées budgétaires minimales. Ensuite, elle peut servir à réguler l'activité économique en modifiant l'effort fiscal demandé aux contribuables ou bien prendre la forme d'incitations fiscales visant à réduire la pression fiscale afin de relancer la consommation et stimuler la croissance. La politique fiscale apparaît donc comme un instrument important qui participe à la politique économique en contribuant au financement des dépenses et à la redistribution des revenus. Elle a donc des effets réels sur la croissance économique, ces effets pouvant être positifs ou négatifs.

2- Objectifs

L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact des politiques fiscales adoptées par l'Etat ivoirien sur les recettes fiscales et sur la croissance économique. Plus précisément, il s'agira d'inventorier les politiques fiscales mises en œuvre par l'Etat ivoirien depuis les années 1980 jusqu'en 2008 ; de mettre en rapport ses politiques avec les recettes fiscales obtenues ; et enfin, d'évaluer l'impact de ces différentes mesures fiscales sur le taux de croissance de l'économie.

3- Résultats attendus

Cette étude devrait permettre de déterminer la politique fiscale la plus appropriée en termes de recouvrement optimale des ressources fiscales et de contribution à la croissance économique. Elle pourra aussi proposer un taux de pression fiscal optimal au sens où elle ne contraint pas à la fois l'investissement privé, la consommation et la croissance. Ce taux, même s'il est faible par rapport au taux actuel, pourrait contribuer davantage aux ressources de l'Etat en décourageant les fraudes fiscales et en attirant le plus grand nombre de contribuables.

Etude 3 : Impact de la Crise de 2002 sur le Pouvoir d'Achat en Côte d'Ivoire

1- Introduction

Depuis décembre 1999, la Côte d'Ivoire traverse une période d'instabilité sociopolitique qui a culminé le 19 septembre 2002 en une rébellion armée. Aujourd'hui le pays s'achemine vers une sortie définitive de la crise. Mais la crise a freiné la croissance économique, accentué le chômage et détérioré les conditions de vie des populations. Les villes du sud, non touchés directement par les conflits, ont connu un flux démographique important du fait des déplacements des populations qui ont fui les zones de conflit. Il en résulte alors, dans ces villes, une pression sur la demande des biens à tous les niveaux (alimentaires, santé, énergie, éducation, logement, etc.).

La conséquence de cette situation est la détérioration du niveau de vie des populations. Les prix des denrées alimentaires augmentent et les consommateurs s'en plaignent. Les salaires stagnent, les prestations sociales ne compensent pas les aléas de la vie. Les employés de la fonction publique grognent et multiplient les arrêts de travail pour revendiquer des améliorations des salaires. L'accès de tous à un logement de qualité est devenu difficile pour de nombreuses familles. La vie chère est devenue une réalité vécue par une grande majorité d'ivoiriens : selon les estimations de l'Institut National de la Statistique, près de 48% de la population serait touchée par la pauvreté. Cette proportion atteint 77% dans certaines villes du Nord.

Du fait de cette situation, la baisse du pouvoir d'achat de la population, avec les conséquences sociales qu'elle entraîne, est devenue aujourd'hui un sujet de grande préoccupation pour le gouvernement ivoirien. Cette préoccupation s'est manifestée à travers l'organisation d'un pré-forum social en 2007 et la signature de décrets en faveur de certains corps de la fonction publique. Par ailleurs, l'Etat ivoirien réaffirme l'urgence de son combat pour la défense du pouvoir d'achat par des négociations permanentes avec les industriels pour maintenir les prix. Plus récemment, l'attitude du gouvernement ivoirien face à la flambée puis à la baisse du cours du pétrole témoigne de sa volonté de préserver le niveau de vie des populations.

2. Objectifs

L'objectif général de cette étude est de cerner l'ampleur de la dégradation du pouvoir d'achat des populations ivoiriennes. De façon plus précise, il s'agira : de faire une analyse de la dynamique du coût de la vie et du pouvoir d'achat des ménages de 1994 à 2008 et de déterminer l'impact de la crise de 2002 sur l'évolution de ces grandeurs ; d'identifier les catégories socioprofessionnelles les plus affectées par la baisse du pouvoir d'achat ; et d'analyser les conséquences de la baisse du pouvoir d'achat sur l'épargne. Ces éléments devraient permettre d'éclairer plusieurs points sensibles du débat actuel sur la perception du pouvoir d'achat par la population.

3. Résultats attendus

Les résultats de cette étude devraient permettre au gouvernement ivoirien non seulement d'apprécier le niveau de dégradation du pouvoir d'achat des populations, mais aussi d'envisager des mesures pouvant permettre de relever et soutenir de façon durable le niveau de vie des ménages. Au-delà, il s'agira de mettre en place un dispositif de suivi du pouvoir d'achat permettant d'envisager à tout moment la mise en œuvre de mesures correctives.

Etude 4 : Bilan diagnostic de la politique rizicole en Côte d'Ivoire

Introduction

Le riz demeure l'une des cultures vivrières les plus importantes en Côte d'Ivoire. En moyenne, 500.000 ha sont cultivés chaque année en riziculture pluviale et irriguée. Il représente environ 52% de la production céréalière du pays, devant le maïs (42%). L'essentiel de la culture de riz est pratiqué manuellement sur des petites exploitations paysannes. La production de riz, en deçà de la demande domestique, est destinée entièrement à la consommation locale. Le déficit est comblé par des importations estimées à 393.500 tonnes en moyenne par an entre 1995 et 1999, soit 46,9% de la consommation annuelle. En 1999, les importations de riz ont représenté environ 20% des importations alimentaires.

Selon les projections, la demande domestique de riz, sous l'hypothèse d'un taux d'accroissement démographique de 3% par an, atteindra 1,5 millions de tonnes à l'horizon 2010 et 1,97 millions de tonnes à l'horizon 2020. Pour satisfaire cette demande, la production doit augmenter au taux de 3% par an entre 2000 et 2010.

Une politique d'équilibre entre l'offre et la demande s'avère plus que jamais nécessaire. Parallèlement, il faut minimiser la dépendance à l'égard des pays exportateurs de riz, surtout dans un contexte international incertain. Pour ce faire, la promotion de stratégies de développement de la culture de riz s'impose désormais à la Côte d'Ivoire.

Le gouvernement ivoirien s'est fixé l'ambition de réaliser l'autosuffisance alimentaire en 2012 et a décidé de mettre en œuvre un programme d'urgence estimé à 17,93 milliards de FCFA. Un des volets de ce programme concerne la culture de riz. Les nouvelles stratégies de développement de cette filière doivent être définies. Pourquoi des nouvelles stratégies pour le développement de la riziculture, un secteur qui a bénéficié de l'attention de l'Etat ivoirien dès le début des années soixante dix ?

Objectif

L'objectif de l'étude est de faire un bilan diagnostic de la politique de riz en Côte d'Ivoire. Particulièrement elle s'intéressera aux politiques et stratégies de production mise en œuvre dans ce secteur.

Résultats attendus

L'étude permettra d'identifier les principaux facteurs limitants et les contraintes internes à l'expansion de la production du riz en Côte d'Ivoire. La connaissance de ces facteurs et contraintes permettra d'orienter les stratégies pour stimuler la production, ce qui aura pour effets de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande de riz et d'améliorer le revenu des femmes rurales, principales productrices de cette céréale.

Etude 5 : Analyse de l'impact de la crise sur le secteur de l'éducation dans les zones Centre, Nord, Ouest

1- Introduction

L'éducation est un élément essentiel du développement économique et social à long terme d'un pays. La Côte d'Ivoire a très vite adhéré à cette vision. Partie d'un taux de scolarisation de 10 % en 1960, elle a consacré d'énormes moyens pour développer son système d'éducation nationale et atteindre un taux de scolarisation de 81,28% en 2001. Ces progrès remarquables et encourageants ont été obtenus grâce à la création d'écoles, au recrutement et à la formation des enseignants, et à la mise en œuvre de nombreux programmes et projets d'éducation, au nombre desquels le Programme de Valorisation des Ressources Humaines (PVRH) initié en 1996, le Plan National de Développement de l'Education et de la Formation (PNDEF) de 1997, le Programme d'Appui à la Gestion des Ressources Humaines (PAGRH) et le Plan d'Action Nationale d'Education pour Tous (PAN/EPT) de 2000. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire a un dispositif important d'éducation et d'enseignement supérieur.

Cependant, l'efficacité de ce dispositif est freinée par de nombreux problèmes, notamment par la crise socio-politique de 1990 et plus tard par le conflit armé de septembre 2002. Les effectifs grandissants, les grèves des élèves et enseignants, le chômage des jeunes diplômés, la perte du goût du travail, la fraude et la corruption aux examens et concours, etc. caractérisent désormais le système éducatif ivoirien. Dans les zones Centre-Nord-Ouest, les infrastructures scolaires se sont détériorées par manque d'entretien, le déficit des enseignants dû au départ de ceux-ci pour fuir la guerre a entraîné de multiples conséquences. Le système éducatif ces zones a perdu de son attrait et sa vocation de former des citoyens vertueux. Que faire pour redonner une « bonne image » du système éducatif dans les zones CNO ? C'est à cette question que la présente étude cherche à apporter des éléments de réponse.

2- Objectifs

L'objectif de la présente étude est de faire une analyse de la crise sur le système éducatif dans les zones CNO. L'analyse tentera également d'explorer les futurs possibles du système éducatif, dans les zones ex-assiégées, en utilisant la méthode des scénarios.

3- Résultats attendus

Cette étude devrait permettre d'établir une situation de l'éducation et proposer des mesures adéquates pour réhabiliter l'image de l'école et lui faire jouer pleinement son rôle d'éducation et de formation.

Etude 6 : Faut-il prolonger l'âge de la retraite en Côte d'Ivoire ?

1- Introduction

La population ivoirienne augmente au rythme de 3 pour cent par an depuis quelques années et a atteint 19,262 millions d'habitants en 2007. La population économiquement active se chiffre entre 39,2 pour cent et 39,7 pour cent entre 2000 et 2005 selon les données de la Banque Africaine de Développement. En outre, le nombre de personnes âgées de plus de 64 ans augmentent malgré la faiblesse de l'espérance de vie à la naissance. Le taux des personnes âgées à la charge des actifs est en augmentation en raison du ralentissement de l'emploi depuis quelques années ; il en est de même pour les personnes à la retraite.

Les difficultés croissantes de financement des retraites publiques ont conduit les gouvernements à mettre en œuvre diverses politiques, notamment le renforcement de l'assiette par une politique d'emploi et de rémunération, l'extension de l'assiette du financement de la retraite à l'ensemble du produit intérieur brut (PIB) ou de proposer des systèmes par répartition ayant pour avantage une meilleure reconnaissance des carrières longues et des carrières salariales modestes, et prenant en compte l'inégalité des espérances de vie.

Peut-on se priver du travail des seniors (55-64 ans) ? Comment promouvoir en Côte d'Ivoire une retraite choisie ? Quelles sont les implications sur les dépenses publiques et sur la croissance économique en Côte d'Ivoire ?

2- Objectifs

Plusieurs outils quantitatifs ont été élaborés ces dernières années pour répondre aux questions soulevées par l'évolution du système de retraite en réaction au vieillissement démographique en cours et à venir. Les outils ayant pour vocation l'analyse de conséquences macro-économiques du vieillissement démographique se distinguent les uns des autres par la nature des variables exogènes qu'ils utilisent ou, dit autrement, par les choix effectués concernant l'endogénéité ou pas de chaque variable.

L'objectif principal de cette étude est de montrer l'effet d'une prolongation de l'âge de la retraite sur les dépenses de l'Etat et la croissance économique en Côte d'Ivoire. Il s'agit, plus spécifiquement, de montrer théoriquement et empiriquement la relation entre l'âge de l'activité, les dépenses des caisses de retraite et le PIB, de définir les incitations à l'emploi des seniors, de montrer les implications de la prolongation d'activité sur les dépenses sociales de l'Etat d'une part et sur le PIB d'autre part.

3- Résultats attendus

Le système de retraite par répartition pèse sur le taux d'emploi des seniors, car il encourage les départs à la retraite précoces. La politique d'un système fondé sur la retraite choisie réduit les dépenses nettes de retraites et augmente les gains liés à la prolongation d'activité. Cette étude permettra aux autorités ivoiriennes d'élaborer et de mettre en œuvre une politique d'emploi axée sur une prolongation d'activité.

Etude 7 : Participation du privé et fourniture de l'eau et de l'électricité en Côte d'Ivoire : Bilan et perspectives

1- Introduction

Les infrastructures de base comme l'eau et l'électricité ne sont pas très développées dans les pays en développement en général et en particulier en Afrique. En effet, pour l'année 2002, 15% de la population en Afrique avait accès à l'électricité (avec 8% en zone rurale et 55% en zone urbaine). Pour ce qui est de l'eau potable, 64% de la population y avait accès avec 54% en zone rurale et 83% en zone urbaine (Estache, 2006).

Au niveau de la Côte d'Ivoire, nous avons un taux d'accès à l'électricité de 70%, variant énormément d'une région à une autre (de 34% à 99%). Pour l'eau, le taux d'accès est de 90% pour la population urbaine et de 65% pour la population rurale.

Il est important de noter que l'eau potable est vitale pour la santé et que l'électricité est un facteur de production important.

2- Objectifs

L'objectif de cette étude est de faire le bilan de la participation du privé à la fourniture de l'eau et de l'électricité.

Il s'agira de manière spécifique d'analyser l'extension des réseaux et la structure du marché (monopole privé) et la régulation de ces secteurs.

3- Résultats attendus

Cette étude fournira un bilan et des perspectives permettant aux décideurs d'avoir des éléments d'appréciation concernant ces secteurs.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, l'ensemble des études et recherches réalisées par la CAPEC, au cours des années 2006, 2007 et 2008, sera publié dans l'un des trois supports de publication de la Cellule qui sont :

- le Document de travail, dénommé « Politique Economique et Développement » (PED) ;
- le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; et
- la Lettre de Politique Economique (LPE).

Les trois supports de publication seront distribués aux institutions universitaires aussi bien qu'à des institutions non universitaires. Au nombre de ces dernières on peut citer les ministères techniques, les chambres consulaires, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux.

Outre les études dont les publications sont en retard, les études de l'année 2009 seront éditées au fur et à mesure. Ainsi, il est prévu de publier au titre de l'année 2009 7 PED, 7 BUPED et 14 Lettres de Politique Economique.

Les neuf (9) études réalisées par les consultants en 2008 et les dix de 2009 seront également publiées dans Politique Economique et Développement (PED). Les 19 BUPED et 38 LPE relatifs à ces études seront aussi publiés.

En plus des supports traditionnels de publication, la CAPEC programme de publier, en 2009, l'ouvrage sur l'économie ivoirienne dont l'édition n'a pu être réalisée en 2008. Par ailleurs, elle continuera à mettre en ligne sur son site web les résultats de ses études et recherches.

2.3- FORMATION

L'activité de formation de la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES comporte deux volets : la formation destinée aux personnels de la CAPEC (chercheurs et personnel d'appui) et celle en direction des cadres des administrations publique, privée et de la société civile. Comme en 2008, la CAPEC continuera de renforcer, en 2009, les capacités des membres des institutions de la République (Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social, forces de sécurité et de défense), des collectivités locales (conseillers généraux, etc.), du secteur privé et de la société civile.

La formation des cadres de l'administration sera orientée en fonction des préoccupations des autorités ivoiriennes mais surtout en tenant compte du contexte de sortie de crise et de reconstruction post-crise. Les chercheurs de la CAPEC seront associés à l'animation des différents ateliers de formation. Leur contribution concernera particulièrement le développement des aspects théoriques des thèmes de formation. En 2009, les ateliers de formation seront organisés, principalement, au profit des élus (Députés, conseillers généraux, etc.), des conseillers économiques et sociaux, des forces de sécurité et de défense (policiers, gendarmes, sapeurs pompiers), de la société civile et des entrepreneurs.

Les thèmes de formation proposés pour l'année 2009 sont :

Thème 1 : Processus d'élaboration des projets à inscrire au Programme d'Investissement Public (PIP)

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des cadres de l'administration publique, notamment les Directeurs des Affaires Administratives et financières, appelés à élaborer les projets d'investissement des Ministères et les soumettre pour inscription au Programme d'Investissement Public (PIP).

Cette formation est sollicitée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, afin de renforcer les capacités des responsables des projets qui, dans quelques mois, doivent proposer des projets pour le Programme d'Investissement Public 2010-2012.

Thème 2 : Etapes d'élaboration et lecture du budget de l'Etat

La formation sur les étapes d'élaboration du budget de l'état et la lecture de la loi des finances sera dispensée prioritairement aux députés qui sont appelés, chaque année, à débattre et voter la loi des finances. Une bonne compréhension des étapes d'élaboration du budget et de son interprétation permettra de vérifier la cohérence et le réalisme du budget que leur présente le Ministère de l'Economie et des finances. Cela leur permettra aussi de contrôler la bonne exécution de la loi des finances. La formation sera élargie aux conseillers économiques et sociaux.

Cette formation a été réalisée en 2008 mais sera reconduite en 2009 pour en faire bénéficier aux députés de la nouvelle législature, après les élections de 2009.

Thème 3 : Système de gestion par les résultats

La modernisation des modalités de gestion au sein des organismes et établissements publics et la consolidation de la gouvernance et des pratiques managériales modernes sont de plus en plus mises en œuvre dans le but de perfectionner les acquis et les actions des gestionnaires publics et d'améliorer la qualité de la gestion des biens et services publics. La formation en système de gestion par les résultats contribuera au renforcement des capacités des gestionnaires publics à comprendre les principes et processus de gestion par les résultats, à développer une démarche logique d'analyse à priori et à posteriori des résultats et à l'élaboration d'indicateurs de performance et de leur suivi.

Thème 4 : Pratique de la prospective et de la planification

L'atelier sur la pratique des études prospectives et la planification sera organisé au profit des responsables de la planification des Ministères. Les cadres des collectivités territoriales seront associés à cette formation. L'objectif est d'amener les bénéficiaires de la formation à aller au-delà du court terme dans le processus de planification du développement des secteurs ou des entités décentralisées dont ils ont la charge.

Thème 5 : Statistiques et politique de sécurité

Cet atelier sera organisé au profit des forces de sécurité et de défense, notamment les policiers, les gendarmes, le cecoc et l'armée qui, lors des ateliers antérieurs, ont manifesté le désir d'être formé davantage à la construction de base de données et d'être instruits sur les méthodes utilisées par le système des Nations Unies pour calculer l'indice d'insécurité.

Thème 6 : Analyse et interprétation des indicateurs économiques

Cette formation est destinée aux journalistes, à la société civile, aux syndicats et aux ONG. Elle contribuera à accroître leurs capacités d'interprétation des informations économiques. Ainsi, une bonne interprétation permettra aux journalistes de mieux informer le public sur la situation économique du pays. Les syndicats pourront s'appuyer sur ces informations pour discuter avec les autorités et les ONG pour mieux orienter leurs actions de développement.

Thème 7 : La politique de la décentralisation : cas des conseils généraux

Cet atelier permettra de réunir les gestionnaires des collectivités territoriales (conseillers généraux) et les responsables des ministères de tutelle (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère de l'Economie et des Finances) pour qu'ils discutent des difficultés pratiques rencontrées sur le terrain et, ensemble, envisager les solutions possibles.

Thème 8 : Evaluation des politiques

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des cadres de l'administration publique pour l'analyse et l'évaluation des politiques économiques.

Au total huit (8) ateliers de formation sont prévus, en 2009, pour les cadres de l'Administration, les élus, les autorités locales et la société civile, les forces de défense et de sécurité. Trente deux (32) cadres seront formés par atelier, soit au total deux cent vingt quatre en 2009. L'animation de certains ateliers sera assurée par des consultants praticiens et le concours des chercheurs de la CAPEC qui seront fortement impliqués lors des ateliers en tant que formateurs.

En plus des ateliers de formation traditionnellement organisés pour les administrations publique et privée, les élus et la société civile, la CAPEC entend organiser des grandes conférences, sur des thèmes d'actualités d'importance nationale ou internationale, destinées à un large public. Elle prévoit organiser deux (2) fora économiques et deux conférences de dialogue (public, privé, société civile) en 2009.

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

En 2009, une attention particulière sera accordée à l'organisation des séminaires de dissémination des résultats des études et des recherches. Ce séminaire qui n'a pas pu être organisé par la CAPEC depuis 2000, à cause des élections présidentielle et législative, puis à cause de la crise politico-militaire de septembre 2002 qui a perduré jusqu'en 2007. Pour l'année 2009, à la faveur de la sortie de crise et du retour de la paix, la CAPEC organisera deux séminaires de dissémination. La restitution concernera les résultats des travaux des années 2006, 2007 et 2008.

Ces séminaires permettront de faire connaître les résultats des travaux de recherches de la CAPEC aux décideurs, au grand public et de divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.). Il est également une occasion pour la CAPEC de discuter avec les autorités ivoiriennes, les décideurs et les collectivités locales de leurs préoccupations pour en tenir compte dans le programme de recherche et d'études de l'année suivante.

Au tout début de l'année 2009, des matériels de visibilité seront confectionnés et offerts aux hauts responsables des administrations et aux partenaires pour accroître la visibilité de la CAPEC.

Deux réunions statutaires du comité de pilotage sont prévues pour l'année 2009 en février et décembre. Toutefois, une réunion extraordinaire pourra se tenir en cas de nécessité.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

Au titre des études et recherches à titre onéreux, la CAPEC est prête à répondre aux appels d'offres de l'Administration. Elle entend également participer aux différents appels d'offres nationaux et internationaux émanant d'autres organisations. La mise en place du service de la communication et de la visibilité, depuis janvier 2008, devrait permettre à la CAPEC d'accroître sa visibilité et de saisir les opportunités que pourraient lui offrir l'Administration ivoirienne, les institutions et les organisations internationales.

La CAPEC poursuivra, pendant l'année 2009, la recherche des ressources additionnelles auprès des bailleurs et de certains pays, pour combler le déficit du budget de la phase III du projet.

2.6- CONSULTANCES

L'équipe de recherche de la CAPEC étant restreinte, la Cellule peut solliciter des experts externes pour se prononcer sur des problèmes ponctuels d'actualité lorsque cela ne relève pas d'un domaine pour lequel elle dispose de spécialistes au plan interne. Par ailleurs, la Cellule a la possibilité de faire appel, chaque année, à des consultants pour un certain nombre d'études. A cet effet, un Fonds dit « Fonds d'études » est créé. Il permet ainsi de faire participer au programme d'activités de la CAPEC les chercheurs du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES), les enseignants de l'UFR des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Cocody, ceux de l'Ecole Nationale de Statistiques et d'Economie Appliquée (ENSEA) et de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (INPHB).

Dans le courant de l'année 2009, les consultants seront invités à soumettre des propositions de recherche sur des thèmes qui entrent dans le cadre des préoccupations actuelles des autorités ivoiriennes, entre autres, la décentralisation, le développement durable, la reconstruction post crise, la relance de la croissance économique. Le secteur de l'agriculture vivrière, ceux du gaz et de la téléphonie ainsi la compétitivité de l'économie ivoirienne seront prioritaires. Au total dix (10) études seront commanditées par la CAPEC aux consultants.

Les thèmes des études à confier aux consultants seront définis à l'issue des ateliers de dialogue de politique économique qui regrouperont les points focaux, le secteur privé et la société civile.

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2009. Il s'agit, entre autres, de :

- audits de la gestion de la période de juillet à décembre 2007 et de celle de janvier à décembre 2008 ;
- recrutement d'un deuxième chauffeur.
- Activités sur les ressources propres
 - Missions de mobilisation des ressources
 - Missions de travail

2.8- RESULTATS ATTENDUS

Le programme d'activités 2008 devrait permettre de réaliser une partie des résultats attendus de la phase III du projet et qui sont inscrits dans le document projet. Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2009

Activités		Résultats attendus
1	Etudes et recherches	- Sept (7) Politique Economique et Développement (PED) ; - Sept (7) Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) ; - Quatorze (14) Lettres de Politique Economique (LPE) ;
2	Publication	- Publication de tous les PED, BUPED et LPE de 2007, 2008 et 2009
3	Formation	- Huit (8) ateliers organisés ; - Renforcement des capacités de 250 auditeurs ;
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	- Un (1) Séminaire de dissémination des résultats des études et recherches ; - Organisation du Forum international sur le Développement Durable ; - Organisation d'un petit déjeuner de presse pour plus de visibilité de la CAPEC ; - organisation de deux (2) fora économiques ; - Organisation de deux (2) conférences de dialogue ; - Organiser les deux (2) réunions statutaires du Comité de Pilotage.
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	- Réalisation d'études et recherches à titre onéreux ; - Démarche auprès des bailleurs de fonds pour mobiliser des ressources additionnelles.
6	Consultance	- Dix (10) PED réalisées par des consultants et publiées. - Dix (10) BUPED réalisés par des consultants et publiées. - 20 LPE réalisées par des consultants et publiés
7	Autres activités	- Faire auditer la gestion de la période de juillet à décembre 2007 ; - Faire auditer la gestion de la période de janvier à décembre 2008 ; - Recruter un deuxième chauffeur.

III- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs seront utilisés pour mesurer la performance de la Cellule. Concernant les indicateurs quantitatifs, le nombre d'études prévu (17 PED, 17 BUPED et 34 LPE) et le nombre effectivement réalisé par les chercheurs et les consultants seront utilisés pour apprécier la performance de la

Cellule (le pourcentage d'études réalisé). Cet indicateur quantitatif sera couplé avec un indicateur qualitatif : l'appréciation de la qualité des travaux par les lecteurs et les bénéficiaires et l'applicabilité des résultats des travaux.

Le même indicateur quantitatif sera utilisé pour apprécier la performance de l'activité de formation : apprécier l'écart entre le nombre d'ateliers (8), et l'effectif des bénéficiaires (250) prévus dans le programme d'activité et les réalisations. Par ailleurs, la performance sera évaluée grâce aux résultats des traitements des fiches d'évaluation que les participants auront à remplir à la fin de chaque atelier de formation. On pourra ainsi avoir l'évaluation de la pertinence des thèmes proposés, la qualité de l'organisation et l'impact possible de la formation sur la performance des bénéficiaires.

Tout écart fera l'objet de justification.

L'évaluation des chercheurs se fera grâce une fiche élaborée à cet effet. Il en est de même de celle du personnel d'appui.

3.2- RISQUES

L'année 2009 sera celle des élections présidentielle et législative, il y a des risques possibles de perturbation qui peuvent contrarier la réalisation des activités prévues dans le délai imparti. Une telle situation obligera la CAPEC à apporter des modifications au programme d'activités initial mais avec l'accord préalable du Comité de Pilotage et celui de l'ACBF.

CONCLUSION

Le programme d'activité de la CAPEC au titre de l'année 2009 reprend l'essentiel des actions qu'elle compte réaliser pour accomplir les missions qui lui sont assignées. Il est prévu à travers ce programme de conduire sept travaux d'études et recherches dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC et de confier dix autres études aux consultants extérieurs. Ces études et recherches feront l'objet de publications dans les différents supports habituels de la Cellule. Ces supports seront diffusés auprès des bénéficiaires traditionnels et nouveaux des études de la CAPEC. La formation étant un volet important de ses activités, notamment celle des cadres de l'administration, la CAPEC compte organiser en 2009 huit (8) ateliers de formation au bénéfice des cadres de l'Administration mais aussi au profit des élus, des forces de défense et de sécurité, de la société civile, etc. Avec le processus de sortie de crise et le retour de la paix et de la stabilité socio-politique, la Cellule espère que l'environnement sera favorable pour qu'elle organise le séminaire de dissémination des résultats de ses recherches. Elle est disposée à conduire des études à titre onéreux sur demande de l'administration et des organisations internationales.

Le programme d'activité 2009 cadre avec le document projet et permet de réaliser une partie des activités du projet en termes de renforcement des capacités en relation avec les préoccupations des décideurs.

Les annexes au programme d'activité comprennent le budget temps des chercheurs, le chronogramme des activités et le budget.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs s'inscrivent dans le cadre du programme d'activité 2009 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres. Pour chaque activité, le chercheur doit s'assurer qu'il respecte le temps qu'il s'est imposé pour la réalisation.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES A LA CAPEC						
Recherches	3,00	3,00	4,50	2,00	12,50	32,05
➤ Thématiques	2,50	2,50	3,50	1,50	10,00	25,64
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	1,00	0,50	2,50	6,41
Publications	1,00	1,00	0,50	1,00	3,50	9,97
➤ PED	0,50	0,50	0,25	0,50	1,75	4,49
➤ BUPED	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,56
➤ LPE	0,25	0,25	0,00	0,25	0,75	1,92
Formation	0,25	0,50	0,25	0,25	1,25	3,21
➤ Interne CAPEC	0,25	0,50	0,25	0,25	1,25	3,21
Séminaires et Conférences	0,75	0,50	0,25	0,25	1,75	4,49
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,56
➤ Externes publiques	0,50	0,25	0,00	0,00	0,75	1,92
Administration CAPEC	3,00	3,00	3,00	3,00	12,00	38,71
Sous Total Activités CAPEC	8,00	8,00	8,50	8,50	31,00	59,61
En % du Total Global	61,54	61,54	65,38	65,38	59,61	
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	4,00	3,00	1,00	1,00	9,00	42,86
Autres activité	1,00	1,00	1,50	4,50	8,00	38,00
Congés	0,00	1,00	2,00	1,00	4,00	19,05
Sous Total hors CAPEC	5,00	5,00	4,50	6,50	21,00	40,38
En % du Total Global	38,46	38,46	34,62	0,50	40,38	
TOTAL GLOBAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES CAPEC						
Recherches	4,50	4,00	3,00	4,00	15,50	29,81
➤ Thématiques	3,00	3,00	2,50	3,00	11,50	22,12
➤ Suivi et évaluation	1,50	1,00	0,50	1,00	4,00	7,69
Publications	3,50	4,50	3,00	3,00	14,00	26,92
➤ PED	2,00	2,50	2,00	2,00	8,50	16,35
➤ BUPED	1,00	1,50	0,50	0,50	3,50	6,73
➤ LPE	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Formations	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
➤ Interne CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Séminaires et Conférences	0,50	0,50	1,00	0,50	2,50	4,81
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,75	0,25	1,50	2,88
➤ Externes publiques	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	1,92
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00	17,31
➤ Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
➤ Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	13,46
Sous Total Activités CAPEC	11,00	11,50	10,50	10,00	43,00	82,69
% du total global	84,62	88,46	80,77	76,92	82,69	
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	2,00	1,50	0,50	1,00	5,00	9,62
Congés	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00	7,69
Sous Total hors CAPEC	2,00	1,50	2,50	3,00	9,00	17,31
% du total global	15,38	11,54	19,23	23,08	17,31	
TOTAL GENERAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES CAPEC						
Recherches	4,75	3,50	3,00	4,50	15,75	30,29
➤ Thématiques	4,25	3,00	2,5	4,00	13,75	26,44
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,5	0,50	2,00	3,85
Publications	1,75	1,75	1,75	3,00	8,25	15,87
➤ PED	1,00	1,00	1,00	1,50	4,50	8,65
➤ BUPED	0,50	0,50	0,50	1,00	2,50	4,81
➤ LPE	0,25	0,25	0,25	0,50	1,25	2,40
Formations	0,50	1,00	1,00	1,00	3,50	6,73
➤ Interne CAPEC	0,00	0,50	0,50	0,50	1,50	2,88
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Séminaires et Conférences	0,25	1,00	1,00	0,50	2,75	5,29
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	2,40
➤ Externes publiques	0,00	0,25	0,25	0,25	0,75	1,44
Administration CAPEC	2,50	2,00	2,50	2,00	9,00	17,31
➤ Réunion CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,69
➤ Permanence	1,50	1,00	1,50	1,00	5,00	9,62
Sous Total Activités CAPEC	9,75	9,25	9,25	11,00	39,25	
% du total global	75,00	71,15	71,15	84,62	75,48	75,48
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	3,25	2,75	1,75	1	8,75	16,83
Congés	0,00	1,00	2,00	1	4,00	7,69
Sous Total hors CAPEC	3,25	3,75	3,75	2	12,75	
% du total global	25,00	28,85	28,85	15,38	24,52	24,52
TOTAL GENERAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juil.-Sept.	Oct.-Déc	TOTAL	
					Semaines	En %
I- ACTIVITES CAPEC						
Recherches	4,75	4,50	3,00	3,50	15,75	30,29
➤ Thématiques	4,25	4,00	2,5	3,00	13,75	26,44
➤ Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,5	0,50	2,00	3,85
Publications	1,75	1,75	1,75	3,00	8,25	15,87
➤ PED	1,00	1,00	1,00	1,50	4,50	8,65
➤ BUPED	0,50	0,50	0,50	1,00	2,50	4,81
➤ LPE	0,25	0,25	0,25	0,50	1,25	2,40
Formations	0,50	1,00	1,00	1,00	3,50	6,73
➤ Interne CAPEC	0,00	0,50	0,50	0,50	1,50	2,88
➤ Cadres administration	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,85
Séminaires et Conférences	0,25	0,50	0,75	0,50	2,00	3,85
➤ Internes CAPEC	0,25	0,25	0,50	0,25	1,25	2,40
➤ Externes publiques	0,00	0,25	0,25	0,25	0,75	1,44
Administration CAPEC	2,50	2,00	2,50	2,00	9,00	17,31
➤ Réunion CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,69
➤ Permanence	1,50	1,00	1,50	1,00	5,00	9,62
Sous Total Activités CAPEC	9,75	9,75	9,00	10,00	38,50	
% du total global	75,00	75,00	69,23	76,92	74,04	74,04
II- ACTIVITES HORS CAPEC						
Enseignements	3,25	3,25	2,00	1,00	9,50	18,27
Congés	0,00	0,00	2,00	2,00	4,00	7,69
Sous Total hors CAPEC	3,25	3,25	4,00	3,00	12,75	
% du total global	25,00	25,00	30,77	23,08	25,96	25,96
TOTAL GENERAL	13,00	13,00	13,00	13,00	52,00	100,00

ANNEXE 2 : CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2009

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.			2 ^{ème} Trim.			3 ^{ème} Trim.			4 ^{ème} Trim.			
					Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	
Etudes et recherches	7 Réaliser études	- La dépendance démographique est-elle un obstacle à l'épargne et à la croissance en Côte d'Ivoire															
		- Impact des politiques fiscales sur les recettes fiscales et la croissance en Côte d'Ivoire															
		- Impact de la crise de 2002 sur le pouvoir d'achat en Côte d'Ivoire															
		- Bilan diagnostic de la politique de riz en Côte d'Ivoire															
		- Analyse de l'impact de la crise de 2002 sur le secteur de l'éducation dans les zones Centre, Nord, Ouest															
		- Faut-il prolonger l'âge de la retraite en Côte d'Ivoire ?															
		- Participation du privé et fourniture de l'eau et de l'électricité en Côte d'Ivoire : Bilan et perspectives															

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2009 (suite)

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.		2 ^{ème} Trim.		3 ^{ème} Trim.		4 ^{ème} Trim.					
					Jan.	Fev	Mar	Avr	Mai.	Juin.	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
Publications	Publier les études de 2008 et les 17 PED, 17 BUPED et 34 Lettres de Politique Economique de 2009	➤ Publication de Politique Economique et Développement														
		➤ Publication du Bulletin de Politique Economique et Développement														
		➤ Publication de Lettres de Politique Economique														

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2009 (suite)

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.			2 ^{ème} Trim.			3 ^{ème} Trim.			4 ^{ème} Trim.		
					Jan.	Fev	Mar	Avr	Mai.	Juin.	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
Formation	1- Renforcement des capacités des cadres de l'administration et des membres des institutions (250) en organisant 8 ateliers de formation	- Atelier 1														
		- Atelier 2														
		- Atelier 3														
		- Atelier 4														
		- Atelier 5														
		- Atelier 6														
		- Atelier 7														
		- Atelier 8														

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2009 (suite)

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.			2 ^{ème} Trim.			3 ^{ème} Trim.			4 ^{ème} Trim.		
					Jan.	Fev	Mar	Avr	Mai.	Juin.	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
Séminaires de dissémination, forum, interface et gouvernance	Accroître la visibilité de la CAPEC	- Petit déjeuner de presse														
		- Forum sur le développement durable														
		- 2 Séminaires de dissémination														
		- 2 ateliers de dialogue de la politique économique														
Mobilisation des ressources	Etudes et recherches à titre onéreux	- Soumission aux offres														
	Mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds	- Présentation des requêtes														

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2009 (suite)

Les volets	Objectifs	Activités	Responsable	Fonction	1 ^{er} Trim.			2 ^{ème} Trim.			3 ^{ème} Trim.			4 ^{ème} Trim.		
					Jan.	Fev	Mar	Avr	Mai.	Juin.	Juil	Aout	Sep	Oct	Nov	Dec
Consultance	Faire entreprendre des études par des consultants extérieurs	- Avis d'appel à propositions														
	- Audit de la gestion janvier-juin 2007	Vérifier la gestion de l'exercice de 2007														
Autres activités	- Audit de la gestion janvier-juin 2008	Vérifier la gestion de l'exercice de 2007														
	- Recrutement d'un chauffeur	Recruter un deuxième chauffeur														
	- Recrutement de 2 chercheurs juniors	Recruter deux chercheurs juniors														